



Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

23 octobre 3

Hotline électorale gratuite



Avez-vous des questions concernant les élections?
Hotline gratuite au 0800 002 444

Politique d'asile 4

En période électorale, la politique d'asile et ses coulisses crasses



Fête de la famille 8

Plus de 6'000 personnes se sont réunies pour la Suisse



Pour tous vos imprimés

zt Zofinger Tagblatt AG
Medien- und Printunternehmen
Zofinger Tagblatt AG, 4800 Zofingen
Tel. 062 745 93 93, www.ztonline.ch

AUX URNES!



Ça suffit!

Stopper l'immigration massive

Les Suisses votent UDC



Pour une Suisse forte

CCP 60-167674-9 www.votez-udc.ch



Mobiliser maintenant les électeurs UDC !

Le 23 octobre 2011, le Parlement fédéral sera réélu. Si notre Union démocratique du centre (UDC) remporte les élections, nous avons de fortes chances de renforcer durablement nos positions tant au Parlement que plus tard, au Conseil fédéral. Si l'UDC se renforce, la Suisse se renforce. C'est pourquoi il faut plus d'UDC au Conseil national et au Conseil des États.

Pourquoi ? Il est à prévoir qu'au cours de la prochaine législature, la pression sur la Suisse en provenance de l'étranger se renforcera. Les États de l'UE en faillite et les USA s'efforceront par tous les moyens d'obtenir quelque chose là où il y a quelque chose à prendre. À cela s'ajoute que la poussée de nombreux politiciens suisses en direction de l'UE persiste à l'identique et qu'elle risque d'entraîner le même affaiblissement irresponsable de notre État que celui qui a conduit d'autres États au désastre. C'est pour cela que l'UDC est nécessaire. Nous sommes le seul parti à défendre encore sans réserve les intérêts des Suissesses et des Suisses et à lutter pour l'indépendance et la souveraineté de notre pays.

Notre Suisse vit de la participation directe du peuple aux décisions. Le peuple est le niveau suprême de l'État et a le dernier mot. Avec votre bulletin de vote, c'est le citoyen, donc vous, qui déterminez la desti-

née de notre pays. Nous n'avons pas le droit de renoncer, même si, comme actuellement pour l'application de l'initiative sur le renvoi, le Conseil fédéral refuse de faire son travail. Une démocratie ne fonctionne que si les décisions majoritaires du peuple sont acceptées. Systématiquement et non au cas par cas ! C'est la raison pour laquelle nous nous engagerons imperturbablement pour l'application à la lettre de l'initiative sur le renvoi. C'est un mandat clair que nous a confié le peuple suisse et l'UDC ne cédera pas d'un pouce.

Actuellement, nous recueillons des signatures pour notre initiative populaire contre l'immigration massive, afin que nous puissions choisir nous-mêmes quels étrangers et étrangers ont le droit d'entrer dans notre pays et pour combien de temps. Nous voulons ni plus ni moins retrouver la souveraineté d'action en matière d'immigration. Pouvoir réguler nous-mêmes, si nécessaire limiter et sélectionner de manière ciblée pour le marché du travail.

Nous devons donc être conscients que nous avons devant nous le scrutin politique le plus important de la législature. Le 23 octobre 2011 est décisif et aura une forte influence sur l'évolution future de la Suisse. L'UDC ainsi que tous les candidats sont prêts à défendre, conformément à notre programme de parti, les inté-

rêts de nos électrices et de nos électeurs, donc d'une Suisse où il fait bon vivre. L'UDC s'est fixé pour objectif d'atteindre une part de 30 % des voix. Nous ne pouvons atteindre ce but qu'en conjuguant nos efforts. C'est pourquoi je vous le demande : parrainez au moins un nouvel électeur UDC, dans votre famille proche ou éloignée, parmi vos voisins, dans votre cercle de connaissances, sur votre lieu de travail ! Nous dépendons de vous, chaque voix compte. La propagande par bouche-à-oreille est et reste la meilleure publicité. Assurez-vous aussi que les membres de votre famille et vos connaissances participent aux élections et glissent dans l'urne une liste UDC (une seule liste UDC même en cas de listes UDC multiples dans le canton !). Pour les élections au Conseil des États, je vous prie de signaler à vos connaissances que seul le nom du candidat UDC au Conseil des États doit être inscrit et que la deuxième ligne doit être laissée vide (dans les demi-cantons il n'y a bien entendu pas de deuxième ligne). Un grand merci pour votre vote en faveur de l'UDC.

Toni Brunner
Président de l'UDC Suisse



ATTENTION! IMPORTANT!

Avez-vous des questions concernant les élections?

Hotline gratuite au 0800 002 444

Nous offrons des informations pertinentes!

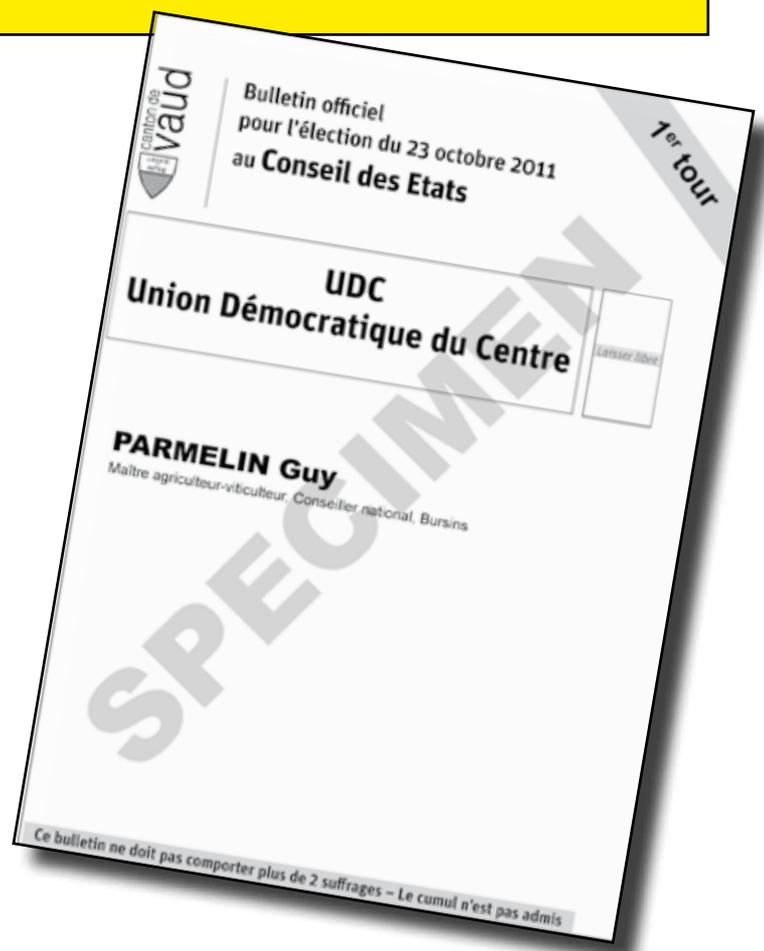
A partir du 12 septembre et jusqu'au 23 octobre vous pouvez vous informer gratuitement sur les élections fédérales 2011. Nous vous répondons du lundi au vendredi de 07h00 à 21h00 et samedi de 07h00 à 17h00.

Contactez-nous via skype!

Nom skype: udc_suisse

Comment voter UDC:

1. Sortez de l'enveloppe électorale le cahier avec les listes pour l'élection au Conseil national.*
2. Séparez **une liste UDC** du cahier contenant les listes au Conseil national (le nom de la liste se trouve en haut à côté du numéro de liste). Au cas où il y aurait plusieurs listes UDC, **n'en choisissez qu'une !** (si vous insérez plus d'une liste, votre vote sera considéré comme nul).
3. Sortez de l'enveloppe électorale le cahier avec les listes pour l'élection au Conseil des Etats et remplissez la liste de la manière suivante :
Nom, prénom du candidat UDC au Conseil des Etats. N'inscrivez que le nom du candidat UDC sur la liste. Nous vous prions de laisser les autres lignes blanches.
4. Sortez la carte de vote de l'enveloppe électorale et signez-la sur le champ prévu à cet effet. Si demandé, ajoutez votre date de naissance.
5. Placez les deux listes ainsi que la carte de vote signée dans l'enveloppe électorale. Faites attention que l'adresse du destinataire soit correcte et fermez l'enveloppe.
6. Envoyez l'enveloppe timbrée par la poste ou allez la déposer dans la boîte aux lettres électorale du bureau de vote de votre commune.



*prière de faire attention aux spécificités cantonales qui peuvent légèrement différer de la présente explication.

4 Politique d'asile

En période électorale, la po coulisses crasseuses

Le licenciement du directeur de l'Office des réfugiés est un élément qui fait tache dans la gestion de la politique d'asile de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Il était donc conseillé de masquer l'évènement par une information « choc », attractive médiatiquement. Et voilà que des demandes de personnes qui se sont annoncées aux ambassades suisses de Syrie et d'Egypte n'auraient pas été traitées, bien sûr du temps où le département n'était pas géré par Mmes Widmer-Schlumpf et Sommaruga ! Détournons un peu plus l'attention avec la dernière dépêche: l'Office fédéral des migrations autorise l'entrée en Suisse d'une centaine de personnes qui avaient déposé une demande d'asile à l'ambassade suisse de Tunisie, alors que cette permission est en contradiction avec le droit suisse. Tous ces éléments méritent une attention particulière et une analyse de la situation en matière de politique d'asile.



par Gilberte Demont, présidente de l'UDC Fribourg, Morat (FR)

L'Office fédéral de la migration, faisant partie intégrante du Département fédéral de justice et police, géré actuellement par Mme S. Sommaruga et depuis fin 2007 par Mme E. Wid-

mer-Schlumpf part à la dérive tant au niveau des structures que du personnel. Aucune démarche, voire prise en mains du problème n'est à signaler et aucune amélioration concrète n'est constatée.

Le Département et ses services sont dépassés par les évènements en matière d'asile. Des corrections s'avèrent urgentes et nécessaires au niveau de l'application de la loi sur l'asile. Notamment par rapport à l'accélération des procédures d'asile, à la restriction des moyens de droit des requérants et des di-

missions du nombre de demandes déposées maintes fois. Le problème des objecteurs de conscience érythréens ne doit pas être classé dans les « oubliettes ». Parallèlement, négocier avec les Etats concernés sur les accords de réadmission fait également partie des priorités. Le but essentiel doit être atteint: les requérants qui abusent du droit d'asile doivent être renvoyés dans leur pays.

La presse se plaît à relever sous de grands titres « des milliers de demandes d'asiles en rade » ... ou encore « les autorités suisses n'ont pas d'excuses... ». Le doigt accusateur est pointé. Pourtant en 2006, le fait qu'un tel afflux de demandes a été enregistré en si peu de temps aux ambassades suisses de Syrie était une situation inhabituelle. Parmi ces demandes, on en comptait des particulières comme par exemple de simples photocopies, non signées.

Pour ces raisons, une très grande partie des requêtes avait peu de chance d'aboutir de par le manque de motifs nécessaires pour être ac-



Politique d'asile et ses

cueillis en Suisse et le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) a pris la situation en mains. De plus, le risque d'accueillir sur le territoire suisse des membres de groupes extrémistes, voire terroristes n'était pas à négliger, tout en sachant qu'à l'époque la Syrie et l'Égypte étaient considérés comme des pays sûrs.

La suppression du dépôt de demandes d'asile dans une ambassade de Suisse est prévue dans la révision partielle de la loi. Il est donc temps de passer à l'application. Comment peut-on enregistrer encore aujourd'hui l'autorisation d'entrée en Suisse d'une centaine de personnes ayant déposé leur demande d'asile à l'ambassade suisse de Tunisie ?

Reste à savoir si ces demandes seront traitées dans un délai de 120 jours, comme l'annonçait à la presse Mme Sommaruga dans le courant du mois de mai 2011 ?

Comme dans bien des secteurs, en matière d'asile, les chiffres parlent :

2003: Mme Ruth Metzler à la tête du Département fédéral de justice et police. 21'759 demandes d'asile sont enregistrées.

2007: M. Christoph Blocher à la tête du DFJP. 10'844 demandes ont été déposées.

2010: Mme Eveline Widmer-Schlumpf dirigeait alors le même département, on comptait 15'567 demandes d'asile.

2011: Mme Simonetta Sommaruga à la tête du DFJP, les demandes

d'asile dépassent à fin août les 13'260.

Le nombre de demandes d'asile augmente à la vitesse «grand V», alors que la situation politique mondiale ne se détériore pas de manière générale. Le secteur de l'asile coûte chaque année aux contribuables près d'un milliard de francs.

Notre conseiller fédéral non réélu Christoph Blocher avait pris des mesures pour les cas des objecteurs de conscience, afin que l'asile ne leur soit pas accordé. Il souhaitait les appliquer par voie d'arrêtés fédéraux urgents. Malheureusement, les deux conseillères fédérales qui ont suivi ont repoussé la solution proposée.

La Serbie et le Kosovo sont actuellement considérés comme des Etats sûrs. Et pourtant, les demandes provenant de ces pays se situent en tête de

“ *Le Département et ses services sont dépassés par les événements en matière d'asile. Des corrections s'avèrent urgentes et nécessaires au niveau de l'application de la loi sur l'asile.* ”

peloton. Quant aux ressortissants du Nigéria, leurs demandes ont massivement augmenté en 2009 et 2010. Face à toutes ces constatations, il serait temps d'entamer des démarches qui aillent au-delà de magnifiques titres dans la presse.

Le groupe parlementaire UDC des Chambres s'est vu contraint de déposer une interpellation urgente concernant la politique d'asile au début sep-

tembre 2011. L'UDC dénonce le chaos qui règne dans le secteur de l'asile et prie le Conseil fédéral de prendre des mesures appropriées pour rétablir la situation. Il est impératif :

- d'appliquer la loi sur l'asile dans toute sa rigueur
- d'entreprendre les révisions adéquates pour accélérer la procédure
- de restreindre les moyens de droit et les demandes multiples
- de régler le problème lancinant des objecteurs de conscience érythréens
- d'intensifier les négociations sur des accords de réadmission avec divers Etats pour que la Suisse puisse renvoyer dans leur pays les requérants abusant du droit d'asile
- d'intervenir plus sévèrement contre les requérants d'asile criminels ou récalcitrants.

Mais ces mesures parlementaires ne permettent pas à elles seules de résoudre cet épineux problème. Il est maintenant plus nécessaire que jamais de soutenir et de signer l'initiative populaire contre l'immigration de masse. Cette initiative populaire donne enfin les outils nécessaires aux autorités pour endiguer le flux de faux réfugiés qui profitent des largesses actuelles de notre système.

Pour permettre à la Suisse de pouvoir accueillir les vrais réfugiés, c'est-à-dire les personnes menacées dans leur vie et leur intégrité physique, il n'est pas possible de pratiquer une politique d'asile aussi laxiste. Accueillir les vrais réfugiés est conforme à notre tradition humanitaire; ne la ternissons pas inutilement avec trop d'indulgence inappropriée.

6 Initiative pour le renvoi

Initiative sur le renvoi – plus

52,9 % des citoyennes et citoyens ont accepté l'initiative populaire sur le renvoi des criminels étrangers. Le contre-projet du Parlement a été rejeté dans tous les cantons. La situation est donc claire pour le législateur. Et pourtant : les partis de gauche refusent obstinément d'appliquer la décision du peuple.



par Gregor Rutz, député au Grand conseil, Küssnacht (ZH)

La situation est pourtant claire : suite à son acceptation par le peuple et les cantons le 28 novembre 2010, le texte de l'initiative sur le renvoi fait partie du droit constitutionnel suisse. Le Conseil fédéral et le Parlement sont désormais chargés d'adopter des dispositions d'exécution pour l'article constitutionnel en question.

Le travail de la commission d'expert mise en place par le Département fédéral de justice et police (DFJP) a cependant déjà montré que l'administration et des forces politiques les plus diverses continuent d'opposer de grandes réserves à cette décision du peuple.

Les partis de gauche notamment mettront tout en œuvre pour que l'initiative sur le renvoi ne puisse être appliquée comme elle a été conçue.

Réglementations proportionnées

L'ancien code pénal contenait déjà un article sur l'expulsion du territoire, en vigueur jusqu'en 2006. C'est de cette disposition que l'initiative sur le renvoi tire son origine. Contrairement à la disposition antérieure, les juges pénaux ne doivent toutefois plus jouir d'aucune marge d'appréciation en ce qui concerne le prononcé d'expulsions : si un individu est condamné en raison d'une infraction pénale déter-

minée, il doit impérativement quitter la Suisse. Il se voit simultanément infliger une interdiction d'entrée sur le territoire d'au moins cinq ans.

Les représentants UDC dans la commission du DFJP ont soumis au début de leur travail un large catalogue d'infractions. Ce catalogue comprend d'une part des infractions graves telles l'assassinat, le brigandage ou le viol.

Y figurent également des infractions constituant une menace ou une entrave particulièrement grave à l'ordre public et la sécurité, par exemple celles liées aux cambriolages ou au trafic de drogue.

Que l'initiative sur le renvoi prévoit l'expulsion en tant que conséquence impérative des infractions citées n'est pas contraire au principe de la proportionnalité. Au contraire : l'ancien droit pénal connaissait déjà de telles sanctions.

En ce qui concerne la légitime défense ou les infractions bagatelles, il existe à ce jour déjà des dispositions de droit pénal permettant à l'autorité compétente de renoncer à la poursuite pénale, au renvoi de l'affaire devant un tribunal ou à une peine.

Le centre-gauche veut inscrire des exceptions

L'initiative sur le renvoi a pour but d'unifier la pratique cantonale hétérogène en matière de renvoi. Elle vise également à simplifier les procédures.

Ces objectifs ne conviennent pas aux partis du centre-gauche, raison pour laquelle ils souhaitent que le catalogue d'infractions soit nettement

moins étendu que celui voulu par l'UDC. Selon eux, une expulsion ne devrait pouvoir être prononcée qu'en présence d'une peine minimale de six mois, faute de quoi il faudrait renoncer à cette mesure.

Ce faisant, ils ignorent volontairement que la peine minimale et le contre-projet ont été rejetés dans tous les cantons. Ils taisent également qu'avec une telle réglementation, plus de 80 % des infractions ne seraient plus concernées. La raison à cela est claire : tout doit être mis en œuvre pour empêcher l'application de l'initiative sur le renvoi.

C'est la seule manière d'expliquer pourquoi le projet de la majorité de la commission crée d'innombrables possibilités d'y échapper : des motifs humanitaires, procéduraux ou des motifs personnels suffisants devraient selon ces partis pouvoir être invoqués pour contrer l'expulsion.

Les affaires récentes mettent en évidence la nécessité

Le cas qui s'est produit à Interlaken montre les conséquences potentielles de l'immigration incontrôlée : des Kosovars ont provoqué deux Suisses pacifiques, qui étaient assis sur une terrasse en train de boire une bière après leur journée de travail. L'un des Suisses a été grièvement blessé. Les auteurs ont pu être arrêtés et mis en détention préventive.

Le contexte familial est révélateur : l'auteur principal a déjà été condamné pour lésions corporelles et était sous le coup d'une interdiction de périmètre, parce qu'il avait été violent à l'égard de son épouse. Le divorce est imminent. Sa femme et ses enfants

nécessaire que jamais!

Mise en application

	Variante UDC	Variante de la majorité de la commission
Peines minimales	Pas de peine minimale (16 408 cas)	6 mois (3 392 cas)
Citoyens UE	Expulsion (3 183 cas)	Diverses réserves (784 cas)
Exceptions	Droit international impératif uniquement (non-refoulement)	- Droit international en général - Motifs humanitaires - Motifs de procédure - Motifs personnels

Selon l'UDC, l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels devrait permettre le renvoi de près de 20'000 criminels étrangers par année. La majorité de la commission du Conseil fédéral ne prévoit même pas 4'000 renvois par an car elle tente de flouer la volonté populaire en invoquant des procédures juridiques et le droit international. Une initiative vise toujours à modifier le système juridique et à contraindre les autorités à adapter leur pratique à la nouvelle réglementation. À l'inverse, ajuster une initiative à la pratique judiciaire antérieure de sorte à devoir apporter le moins possible de modifications est une absurdité.

vivent de l'aide sociale. Avec la proposition d'application de l'UDC, l'auteur aurait pu être renvoyé plus tôt.

Selon la pratique actuelle des autorités, il conserve cependant sa chance de rester en Suisse et donc continue à constituer un risque pour la sécurité publique dans notre pays.

La prise de position de la commission des médias de la Conférence des Évêques suisses est symptomatique de la perception brouillée de la réalité par les forces politiques de gauche: l'annonce de l'UDC qui dénonçait l'incident d'Interlaken dénoterait «un mépris blasphématoire pour le genre

humain», d'après le communiqué à ce sujet émis depuis Fribourg par la Conférence des évêques.

Les annonces de l'UDC seraient une «nouvelle rupture de digue dans la culture politique suisse». Quant à savoir si le fait de blesser grièvement un paisible citoyen constitue un péché, les fonctionnaires ecclésiastiques laissent la question ouverte.

Synthèse : poursuivre la mise en application

Les conclusions des travaux précédents sont claires : l'initiative sur le renvoi doit être appliquée au plus vite. Il n'y a aucune place pour le doute, ni en droit international ni dans la

Constitution fédérale.

La seule chose qui fait obstacle à la volonté populaire de novembre 2010 de modifier la pratique des autorités est la mauvaise volonté des opposants à l'initiative. C'est là une attitude absurde du point de vue démocratique.

Une initiative vise toujours à modifier le système juridique et à contraindre les autorités à adapter leur pratique à la nouvelle réglementation.

À l'inverse, ajuster une initiative à la pratique judiciaire antérieure de sorte à devoir apporter le moins possible de modifications est une absurdité.

8 Fête de la famille

6'000 Suissesses et Suisses se sur la Place fédérale

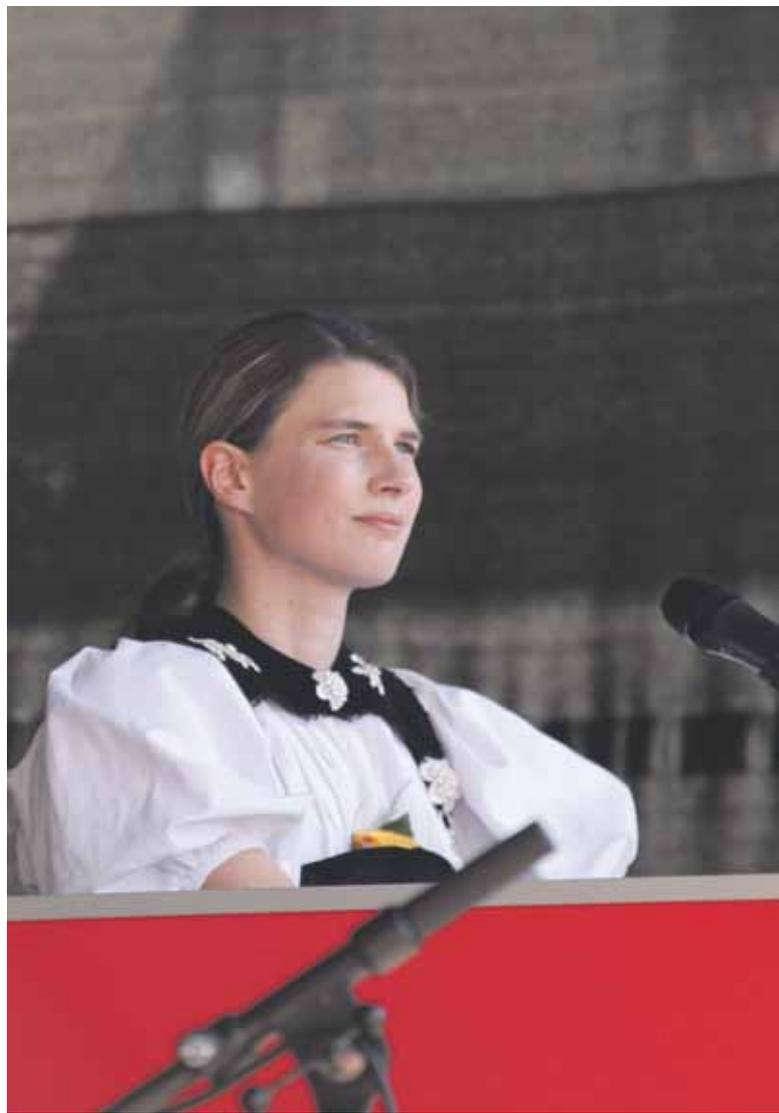
6000 membres et sympathisants de l'UDC venus de toute la Suisse à bord de plus de 60 cars, trains, cars postaux et voitures privées ont participé à la fête de famille UDC à Berne. Il y avait parmi eux de nombreux enfants, plus de 250 sonneurs de cloches de vache, quelques joueurs de cor des Alpes, de nombreux porteurs de drapeaux et des personnes en costumes folkloriques. Les leaders du parti ont abordé et critiqué dans leurs discours la politique d'alignement à l'UE, le refus du Conseil fédéral d'appliquer la volonté populaire et les problèmes lancinants dans le domaine de l'asile.



Le conseiller fédéral Ueli Maurer était également présent. Dans son discours, il a rappelé les valeurs suisses et les dangers qui pèsent sur les citoyens.



De très nombreuses familles sont venues à Berne pour la fête de la famille. L'UDC n'a pas oublié les plus jeunes et avait tout prévu pour eux.



Nadja Pieren, présidente du comité d'organisation a été heureuse d'accueillir 6000 Suissesses et Suisses au nom de l'UDC.



se sont réunis pour la Suis-



«Les Suisses votent UDC». Pour l'UDC, c'est clair. Seuls ceux qui soutiennent l'indépendance de la Suisse sont de vrais Suisses. Les autres partis veulent adhérer à l'UE.

Toni Brunner, Christoph Blocher et Yvan Perrin ont le regard fixé sur un objectif précis. Les élections du 23 octobre 2011.



10 Immigration massive

Une immigration massive n porte ouverte à de multiple

Depuis maintenant plusieurs années, notre pays a totalement perdu le contrôle de l'immigration et de plus en plus de personnes affluent en Suisse car nous ne disposons plus des outils législatifs et juridiques pour tout simplement gérer et limiter cette immigration. Cette évolution, menaçant directement nos valeurs et notre façon de vivre, est non seulement grave en elle-même mais encore génère de très nombreux pervers dans les domaines de la formation et de l'éducation mais aussi de la criminalité et de la sécurité. Comme une avalanche destructrice entraînant d'innombrables dégâts dans sa course folle...



par Céline Amaudruz, députée, présidente de l'UDC Genève, Puplinge (GE)

Les causes de cette dérive sont aujourd'hui clairement identifiées: l'afflux incontrôlé d'immigrants en provenance de l'Union Européenne, les frontières désormais ouvertes et les problèmes constamment reportés dans le secteur de l'asile. Et les conséquences négatives de cette immigration sans borne sont aujourd'hui de plus en plus concrètes, menaçant notre démocratie jusque dans ses fondements, respectivement jusque dans son vécu quotidien.

Il est donc plus que jamais urgent d'agir pour que la Suisse puisse tout simplement reprendre le contrôle de l'immigration sur son territoire. En prenant en compte tous les effets pervers générés par la politique scandalueusement laxiste de ces dernières années mais aussi en se plaçant dans le contexte plus large de l'Histoire.

Toutes les époques frappées par des phénomènes d'immigration non contrôlée ont été marquées par de graves problèmes sociaux et économiques. Et le phénomène a même parfois touché la Suisse de manière interne. Il suffit de relire certaines

gazettes de l'époque pour constater que l'appui massif de ressortissants de certains cantons a souvent généré des difficultés dans des régions voisines. Selon certains sociologues et démographes, le phénomène est presque mathématique : au-delà d'un certain seuil, au-delà d'une certaine proportion d'immigrés, tensions, conflits et problèmes de toutes sortes se multiplient.

Précarité, misère et violence

S'il est reconnu que trop d'impôt tue l'impôt, trop d'immigration tue tout aussi sûrement l'immigration. Les exodes de masse ne peuvent en effet pas être gérés de manière efficace et concrète, en raison même du volume des personnes déplacées. Les populations engagées dans de telles spirales tombent ainsi rapidement dans la précarité et la misère puis, pour une partie d'entre elles, dans la délinquance sinon la criminalité.

Députée au Grand Conseil genevois et membre des autorités de ma commune de Puplinge, je suis particulièrement bien placée pour mesurer, sur place et au quotidien, les effets pervers d'une immigration non maîtrisée.

Le phénomène s'est encore nettement aggravé depuis les Accords de Schengen, faisant de notre canton-frontière une véritable passoire. Mendicants dans toutes les rues, voies de fait et incivilités, violences urbaines et crimi-

nalité en constante hausse: les Genevoises et Genevois en ont aujourd'hui marre de ce véritable scandale provoqué notamment par le non contrôle de l'immigration.

Prisons suisses peuplées d'étrangers

Au plan suisse, les statistiques sont également là pour nous rappeler que l'immigration incontrôlée a des effets directs sur la criminalité et les abus en tous genres. Il faut oser affronter la vérité en face : les étrangers représentent aujourd'hui plus de 70 % de la population carcérale. En clair, plus de 7 prisonniers sur 10 sont des...étrangers !

Une fois encore, ce n'est pas l'UDC qui accentue le trait mais bien l'implacable réalité des chiffres : en 2009, ce sont 29'045 personnes qui ont été condamnées pour un délit ou un crime relevant du code pénal. Cette statistique se décompte ainsi : 13'974 citoyens suisses contre 15'071 ressortissants étrangers, soit plus de la moitié des cas. Et la situation est encore plus nette du côté du trafic de drogues et stupéfiants . 5'669 personnes condamnées, soit 2'264 Suisses contre 3'405 étrangers.

Une immigration massive est aux antipodes d'une politique d'intégration constructive et humaniste. Les centaines de milliers d'hommes et de femmes qui déferlent sur un pays inconnu ne peuvent - et souvent ne veulent - être intégrés de manière indi-

on contrôlée, c'est aussi la s effets pervers graves...

viduelle. Cela favorise l'émergence d'un communautarisme explosif, le non respect des lois sur le territoire choisi et le développement de mentalités claniques et tribales. Ce sont les fondements même de la société démocratique qui sont ainsi bafoués au quotidien.

Éducation: jeunes étrangers en marge de la société

C'est là que les effets pervers à long terme d'une immigration non contrôlée se manifestent de manière particulièrement pernicieuse, entraînant des conséquences à long terme: ne pouvant être intégrés, les enfants des masses immigrées ne peuvent répondre aux légitimes exigences de la formation et de l'éducation. Nombre de jeunes se retrouvent ainsi rapidement en marge de la société, laissés pour compte et ainsi prêts à venir grossir les rangs de la petite ou grande délinquance.

On mesure ainsi pleinement les dommages collatéraux d'une politique

voulant benoîtement accueillir toute la misère du monde sur le modeste territoire suisse. A la réflexion, c'est toute la tradition humanitaire qui est ainsi remise en cause en pratiquant le fast-food insipide de l'immigration de masse.

Enfin, l'honnêteté intellectuelle commande de tordre le cou à une idée trop souvent répandue : une politique d'immigration massive n'est pas globalement favorable à l'économie.

Certes, cette dernière a besoin d'un nombre suffisant de travailleurs mais une telle exigence passe par une intelligente politique de régulation et non pas par le laxisme le plus complet: aucun pays n'a fait fi du contrôle de son immigration comme la Suisse l'a fait ces dernières décennies. Affligeant et totalement irresponsable, en vérité.

Un véritable tsunami d'immigrés

Là encore, les statistiques sont là pour remettre les mensonges d'Etat à leur juste place : au cours des 20 der-

nières années, la politique d'immigration incontrôlée dont a été victime la Suisse a surtout eu pour conséquence d'accroître sensiblement le nombre de fonctionnaires. On peut faire mieux en matière d'efficacité, non ?

Poursuivre plus avant dans la faillite d'une telle politique d'immigration de masse reviendrait à ouvrir plus grande encore la Boîte de Pandore avec le risque, à terme, de voir la Suisse tout simplement disparaître sous les assauts répétés de populations en dérive, de hordes totalement incontrôlables. Il convient dès lors de stopper dès aujourd'hui ce véritable tsunami d'immigrés.

L'initiative de l'UDC est précisément là pour nous en donner les moyens. Elle crée en effet les bases légales nécessaires en limitant le séjour des étrangères et des étrangers par des plafonds et contingents annuels pour tous les types d'autorisation du droit des étrangers, y compris le domaine de l'asile. Il s'agit d'un véritable instrument de contrôle et de régulation, au service d'une Suisse neutre, indépendante et souveraine.

C'est un droit démocratique de la signer au plus vite mais aussi, à mes yeux, un véritable devoir citoyen.

“
Et la situation est encore plus nette du côté du trafic de drogues et stupéfiants . 5'669 personnes condamnées, soit 2'264 Suisses contre 3'405 étrangers.
”

SIGNEZ MAINTENANT L'INITIATIVE
WWW.IMMIGRATION-MASSIVE-STOP.CH



Ogilvy & Mather

LA RÈGLE VEUT QUE LE LUXE SE PAIE CHER. IL Y A TOUJOURS UNE EXCEPTION À LA RÈGLE.

Découvrez le prestige incomparable des modèles JAGUAR XF, l'élégance de leur design, leur dynamisme sportif et la sobriété de leurs motorisations high-tech. Avec le très séduisant «Pack Exclusive», nous vous offrons l'occasion unique d'accéder à l'univers JAGUAR. Savourez le luxe dans toute sa plénitude, à un prix auquel vous ne pouviez rêver jusqu'à présent.

Votre spécialiste JAGUAR vous propose des offres Swiss Deal uniques. Convenez donc sans tarder d'une course d'essai. www.jaguar.ch



JAGUAR | XF

L'école vaudoise sans cap ni direction

Le décalage entre la réalité scolaire de nos enfants et les attentes des patrons ne cesse de grandir. Alors que de moins en moins de jeunes maîtrisent les connaissances de base en français et en mathématiques, l'école se perd dans des activités extravagantes.



par Philipp Stauber, conseiller communal, Lausanne (VD)

En queue de peloton des élèves suisses dans toutes les études comparatives, les élèves vaudois évoluent dans une culture de médiocrité et d'échec. La situation n'est pas meilleure dans les autres cantons latins à l'exception de Fribourg et du Valais. Une école exigeante avec une mission claire semble faire partie du passé ou d'un futur lointain.

Plutôt que de faire face à cette réalité en mettant en place des mesures correctrices ciblées, les instances politiques cherchent la fuite dans de grandes réformes avec leurs bouquets de prétentions morales et sociales. Ainsi le dernier exemple en date, la réforme LEO du canton de Vaud.

Celle-ci n'a été acceptée que du bout des lèvres avec 52% des suffrages, malgré la coalition de choc du Gouvernement et du Grand Conseil vaudois ainsi que de tous les grands partis sauf l'UDC. Mais la population n'est pas dupe. Ce résultat est loin des 92% de oui des électeurs vaudois lors de la votation populaire du 21 mai 2006 sur l'Espace suisse de formation. La perte de crédibilité du monde politique est dramatique.

Face à cette réalité, le manque de

volonté des instances politiques est frappant. Plutôt que s'atteler à la tâche et de produire du concret, elles s'engouffrent dans une démonstration, par l'absurde, de leur incapacité.

Pornographie « éducative » à l'école

Une illustration de cette situation est donnée par la polémique en Suisse alémanique autour de l'éducation sexuelle prévue par le nouveau plan d'études.

Le «centre de compétence» de péda-

“
Certains contenus se rapprochent d'images pornographiques, d'autres invitent ouvertement à expérimenter l'homosexualité.
 ”

gogie sexuelle de la HEP de Suisse centrale a pour mission de développer un programme d'éducation sexuelle obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 4 ans. Le site internet de ce centre donne un aperçu de ce qui attend les élèves de l'école publique. Certains contenus se rapprochent d'images pornographiques, d'autres invitent ouvertement à expérimenter l'homosexualité.

Depuis la publication de cette information, la réaction de la population est très vive. Une pétition lancée par le conseiller national UDC Ueli Schluer contre cette partie du plan d'études a

permis de récolter 40'000 signatures en quelques semaines. La pétition peut encore être signée jusqu'au 1er octobre 2011 (*voir www.volksschulsexualisierung-nein.ch*).

Perte de contact avec la réalité

Face aux difficultés des jeunes à trouver leur place dans la société et une première place de travail, on peut se demander si cet activisme de l'école est simplement grotesque ou véritablement inquiétant.

De moins en moins de jeunes disposent du bagage scolaire nécessaire et d'une éducation adéquate pour entrer dans monde du travail. Les patrons en premier n'accepteront plus très longtemps ce manque de qualification.

La méthode anglaise pratiquée sous Tony Blair peut servir d'exemple à ne pas suivre. Afin de contrer les mauvais résultats des élèves à l'école, le gouvernement anglais a réduit les exigences dans les matières de base, considérées «dures», et introduit de nombreuses nouvelles activités considérées plus «soft».

Les conséquences de cette politique sont désastreuses: le chômage de jeunes anglais atteint aujourd'hui des chiffres record, alors que les patrons engagent des immigrés polonais mieux formés et plus motivés.

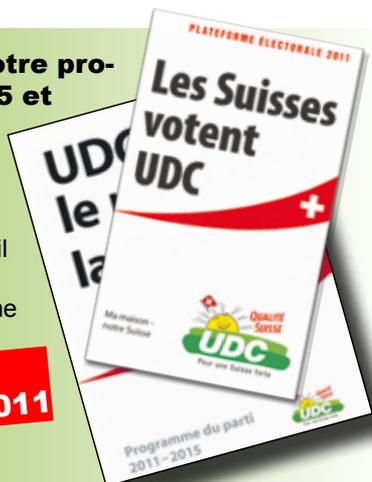
Pour prévenir ce genre de débâcle, l'UDC demande que l'école publique retrouve sa mission principale, soit l'instruction des connaissances de base.

14 Elections fédérales 2011

Commandez maintenant votre programme du parti 2011-2015 et votre plateforme électorale 2011

Commandez votre programme du parti au **031 300 58 58** ou par e-mail à **gs@svp.ch**.
De même, téléchargez le programme sur **www.udc.ch**.

**NOUVEAU:
Plateforme électorale 2011**



**ICI VOTRE ANNONCE
DANS LES JOURNAUX DE
L'UDC FRANC-PARLER ET
SVP-KLARTEXT**

**Votre annonce pleine page lue par
10'000 lecteurs pour Fr 1'000.-**

Impressum

Tirage:	10 000 exemplaires	Adresse:	Franc-parler, Case postale 8252, 3001 Berne, franc-parler@udc.ch
Edition:	Stiftung SVP-Parteizeitung	Imprimerie:	Zofinger Tagblatt AG, Henzmannstrasse 20, 4800 Zofingen, www.ztonline.ch
Périodicité:	mensuelle	Collaborateurs:	Michèle Berger, Kevin Grangier
Crédit photo:	Page 3: © UDC Suisse	Abonnement:	Fr. 35.- pour les non-membres.
annonces:	Kevin Grangier, franc-parler@udc.ch		

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 70'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.
Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à **franc-parler@udc.ch**. Découvrez notre journal en ligne sur **www.udc.ch**

Matériel de campagne

A commander tout de suite sur **www.votez-udc.ch** ou en écrivant à **info@udc.ch** ou en appelant le **031 300 58 58**



Bannières avec logo UDC et/ ou drapeau suisse. 200x50 cm. Idéales pour les manifestations



Programme politique de l'UDC. Disponible en 4 langues DE, FR; IT, EN



Stands d'action UDC avec logo et slogan. Disponibles en allemand et en français



Bâche UDC avec logo et slogan. Idéale pour les manifestations extérieures. 200x120 cm. Disponible DE, FR, IT



Tablier de cuisine avec logo pour assurer l'ambiance de vos manifestations

Je vote UDC, parce que...

Vous votez UDC? Alors vous votez pour la Suisse. Mais est-ce que les gens le savent? Voter UDC c'est s'engager sans condition pour la Suisse. Ne tardez pas à vous inscrire sur le site de campagne de l'UDC (www.votez.udc.ch) et dites pourquoi vous votez UDC. Vous découvrirez ainsi tous les candidats qui s'engagent pour la Suisse.



Nappe de table avec logo UDC disponible en rouleau plastique (100x1 m) et papier (10x1 m)



Bâche UDC avec logo et slogan. Idéale pour les manifestations extérieures. 100x100 cm. Disponible DE, FR, IT



Gobelet avec logo UDC pour boissons froides ou chaudes



Serviettes en papier avec logo UDC 16x16 cm. Livrées en paquet de 250

Plein d'autres articles à votre disposition sur www.votez-udc.ch



Ça suffit!

Stopper l'immigration massive

- Pour que nous ayons moins d'étrangers criminels et violents en Suisse!
- Pour que nous ne nous sentions pas étrangers dans notre propre pays!
- Pour que vos enfants ne soient pas les seuls Suisses en classe!
- Pour éviter que nos institutions sociales soient ruinées!
- Pour que votre salaire ne baisse pas et que vous ne perdiez pas votre emploi!

Les Suisses votent UDC

